

19-LES AMENAGEMENTS (citernes, eau courante, électricité, téléphone, tout à l'égout, etc...)

L'électricité :

Juillet 1905 : cinq lampes d'éclairage public sont installées au Rove

1909 : une lampe à la mairie et une dans chacune des quatre écoles de la commune

Les calanques ont été électrifiées juste avant la seconde guerre mondiale. Niolon aussi ? En tout cas l'électricité était présente en 1956.

→→ Colette Forini : je suis née en 1953 et il y avait l'électricité à la gare et au bar de la calanque et ailleurs je suppose

→→ Bernard Martin : en 1955 il n'y avait pas l'électricité

→→ Marc Bourrelly : j'ai toujours eu l'électricité (il y était dès 1957)

L'eau courante :

Au Rove, le manque d'eau était vraiment un gros problème. Les puits rendaient peu.

Depuis 1879, une branche du canal de Marseille passait à la limite nord du Rove, sous la chapelle Saint-Michel.

Les troupeaux allaient y boire et les ménagères se hasardaient parfois à y faire un brin de lessive

En février 1926, l'équipe municipale prend la décision d'un branchement sur le canal au lieu-dit Les Giraudets sur la commune des Pennes. En avril 1927, le comte Serge Barrigue de Montvalon consent à une servitude pour le passage d'une tranchée sur ses terrains. L'eau sera finalement captée aux Pielettes et acheminée par une machine élévatoire. Et, en juillet 1928, c'est l'inauguration de la fontaine publique au Rove.

Nombreuses pannes au fil des ans, jusqu'à une solution définitive en 1966.

L'adduction d'eau dans les calanques aurait été faite en 1957 (mais d'après Anny Bonsignour-Mariaz, elle ne serait arrivée à Niolon que vers 1964).

→→ Bernard Martin : en 1955 il n'y avait pas l'eau courante. Citernes privées ou publique, comme celle en face de l'Ancre. Des gens allaient aussi chercher de l'eau potable au « Puits des chèvres » où il y avait une source, juste en-dessous de l'embranchement de La Vesse. Guido, un chevrier italien, habitait à proximité une jolie maison de pierres dans ce vallon.

→→ Fabrice Fontanelli : En 1962 il y avait une citerne en face de L'Ancre et on allait chercher l'eau avec des seaux. Ce sont les pompiers qui remplissaient la citerne. L'eau de la ville est arrivée à la fin des années 60, voire 70.

→→ Marc Bourrelly : je pense que l'eau courante est arrivée vers 1975-1978

Le téléphone :

Un téléphone est installé dans un bar du Rove en août 1900. En 1927, une ligne est installée à la mairie.

En 1928, on souhaite la pose d'une cabine téléphonique à Niolon et à la Vesse. Et après ?

→→ Didier Farsy : je me souviens que quand j'étais petit (je n'étais pas grand...), dans les années 1960, mes parents recevaient leurs appels téléphoniques à la Pergola. On entendait crier Mado (Manzon) : « Farsy, téléphone ! »

Les ordures ménagères :

En août 1952, les premières poubelles furent installées à Niolon et la Vesse.

Plus de 70 ans plus tard, Niolon est toujours sale, surtout l'été, à cause des nombreux visiteurs et groupes de jeunes, mais pas que...

[Le tout à l'égout :](#)

Dans les anciens temps, les eaux usées partaient dans les eaux du port ou sur la côte.
En 1982 le tout à l'égout était déjà là. Depuis quand ?

→→ **Didier Farsy** : dans les années 60, les eaux de vaisselle de l'UCPA se versaient près de leur quai (qui n'était pas aussi grand) et cela faisait énormément de bulles. Nous étions tous habitués et, comme nous n'avions pas de douche à la maison, nous profitions de ce phénomène pour nous laver (je plaisante, bien sûr). Il y avait à cette époque énormément de muges qui patrouillaient dans la calanque, beaucoup d'oursins, d'arapèdes, de favouilles et dormeuses et des pans entiers de moules. Aujourd'hui, on a le tout-à-l'égout mais il semble que la nature souffre bien plus qu'avant.

[La fibre optique :](#)

Elle a été installée juste avant l'été 2020.

[Les terrains de boules :](#)

Il y avait plusieurs jeux de boules :

- devant la Canne Bambou avant la création de la nouvelle entrée de l'UCPA
- en bas tout au bout du chemin de la Pergola, sous les Bourrelly, dans les années 60, avant qu'il n'y ait la maison construite par Aubert (confirmé par Guy Caillol, Marc Bourrelly, Didier Farsy)
- à la Pergola même, sur la terrasse
- sous la ligne de chemin de fer, là où le terrain se trouve toujours actuellement. Mais depuis quelle année ?

[Travaux, réalisations et aménagements dans la commune du Rove :](#)

Voir : <https://www.lerove.fr/ma-mairie/travaux-realizations-et-amenagement/>

[→→ Pourquoi la gestion des problèmes à Niolon est-elle difficile \(à mon point de vue\) ?](#)

Niolon fait partie de la commune du Rove, assez éloignée. Mais :

- le port (y compris les quais, les enrochements et l'îlette) est géré par le conseil Départemental.
- la propreté et le service de ramassage des ordures dépend de la Métropole (qui ne veut pas trop empiéter sur le port, d'où la saleté l'été)
- la route départementale doit être entretenue par la Métropole (qui devrait mieux aménager les parkings)
- certaines rues sont municipales ou privées, ce n'est pas très clair !
- la gare et ses abords dépendent de la SNCF
- de plus, il y a des obligations et interdictions dues à l'appartenance des terrains alentours (dont l'UCPA) au Conservatoire du Littoral
- enfin, les eaux alentour font parties du parc marin de la Côte Bleue !

Et je dois en oublier... Allez donc vous dépatouiller dans tout ça ! C'est compliqué d'avoir les bonnes personnes pour régler un problème, on est constamment renvoyé d'une administration à l'autre !

Bien sûr, il y a le Comité des calanquais niolonais, mais il ne peut pas tout faire !